

# Document d'Informations Clés

Ce document est destiné à vous fournir les informations clés relatives à ce produit d'investissement. Ce n'est pas un document publicitaire. La loi exige de fournir l'information afin de vous aider à comprendre la nature, les risques, les coûts, les gains et pertes potentiels de ce produit et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

Turbo Infini Put sur l'indice CAC-40

ISIN: DE000KA6H3Z1

**Émetteur du Produit : Citigroup Global Markets Europe AG (émetteur)** / [www.citifirst.fr](http://www.citifirst.fr) / Plus d'informations disponibles au téléphone au 01 70 75 50 08

Autorité compétente : Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin), [Autorité de supervision financière fédérale] Allemagne

Date de création du Document d'Informations Clés : 28 octobre 2019 11:42:53 CET Mise à jour la plus récente du Document d'Informations Clés : 3 décembre 2019 09:28:36 CET. (Version 4)

Vous êtes sur le point d'acquiescer un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

## 1. De quel type de produit s'agit-il?

### Type

Ce produit est une obligation au porteur émise conformément au droit allemand.

### Objectifs

L'objectif du produit est de vous conférer certains droits à des conditions déterminées à l'avance. Le produit ne comporte pas de durée de vie fixée. Vous participerez de manière amplifiée (avec un effet de levier) à toutes les évolutions de cours du Sous-Jacent. Ce produit peut expirer pendant sa durée de vie si un Événement Désactivant se produit. Un Événement Désactivant se produit si, à tout moment durant la Période d'Observation, le prix du Sous-Jacent correspond à ou est supérieur à la Barrière Désactivante. Dans ce cas, vous recevrez un montant égal au montant duquel le Prix de Couverture est inférieur au prix d'Exercice applicable, multiplié par le Ratio de Multiplication. Le Prix de Couverture est déterminé par l'émetteur à sa discrétion dans des limites raisonnables sur la base du revenu généré en clôturant les opérations de couverture correspondantes. Si le Prix de Couverture est supérieur ou égal au prix d'Exercice, le produit devient immédiatement nul.

Vous pouvez exercer le produit le dernier jour ouvrable bancaire de chaque mois. En outre, l'émetteur a le droit de résilier le produit à la Date de Résiliation.

Après l'exercice ou la résiliation et sous réserve qu'un Événement Désactivant ne soit pas intervenu auparavant, à la Date d'Echéance applicable vous recevrez un Montant de Remboursement correspondant au montant dont le Prix de Référence est inférieur au Prix d'Exercice, multiplié par le Ratio de Multiplication.

Le Prix d'Exercice est ajusté chaque jour afin de tenir compte de la composante de financement résultant d'un taux d'intérêt de marché spécifique plus une marge fixée par l'émetteur de manière discrétionnaire.

La Barrière Désactivante est ajustée chaque mois par l'émetteur de manière discrétionnaire, en tenant compte des conditions de marché existantes (en particulier, en tenant compte de la volatilité). En conséquence, la Barrière Désactivante est régulièrement inférieure au Prix d'Exercice, de telle façon qu'après intervention d'un événement désactivant, le produit n'expire pas immédiatement et inévitablement sans valeur.

En cas de paiement d'un dividende par l'Émetteur du Sous-Jacent, le Prix d'Exercice et la Barrière Désactivante sont en outre diminués du montant qui prend en compte le dividende payé brut

Vous pouvez trouver chaque jour le Prix d'Exercice et la Barrière Désactivante applicable sur notre site Internet [www.citifirst.fr](http://www.citifirst.fr).

Vous renoncez aux droits aux dividendes des composantes du Sous-Jacent et n'avez pas d'autres droits découlant du Sous-Jacent (par ex. droits de vote).

Sous-Jacent (ISIN)	Indice CAC-40 (FR0003500008)	Prix du Sous-Jacent	Chaque prix publié de manière continue par le promoteur de l'indice
Devise du Produit	Euro (EUR)	Promoteur de l'Indice	Euronext Paris
Devise du Sous-Jacent	EUR	Période d'Observation	29 octobre 2019 jusqu'à la Date de Résiliation (inclusive)
Date d'Emission	29 octobre 2019	Date d'Exercice	Respectivement le dernier jour ouvrable bancaire du mois, au cours duquel le produit est valablement exercé
Prix d'Emission	0,93 EUR	Date de Résiliation	A tout moment pendant la durée avec une période de préavis de 4 semaines, pour la première fois le 29 janvier 2020
Prix d'Exercice	6 565,9902 points d'indice (au 3 déc. 2019)	Date d'Echéance	Cinq jours ouvrables bancaires après la Date d'Exercice ou Date de Résiliation concernée
Barrière Désactivante	6 516 points d'indice (au 3 déc. 2019)	Volumes minimum d'exercice	1 Warrant
Ratio de Multiplication	0,001	Type de Dénouement	Règlement au comptant
Prix du Sous-Jacent lorsque le Produit a été émis	5 722,15 points d'indice	Type de warrant	Turbo Infini Put (participation à la baisse)
Prix de Référence	Calculé par le promoteur de l'indice à la date d'évaluation	Garantie de change (Quanto)	Non

## Prix de Couverture

Prix fixé par l'émetteur à sa discrétion dans des limites raisonnables sur la base du revenu généré en clôturant les opérations de couverture correspondantes.

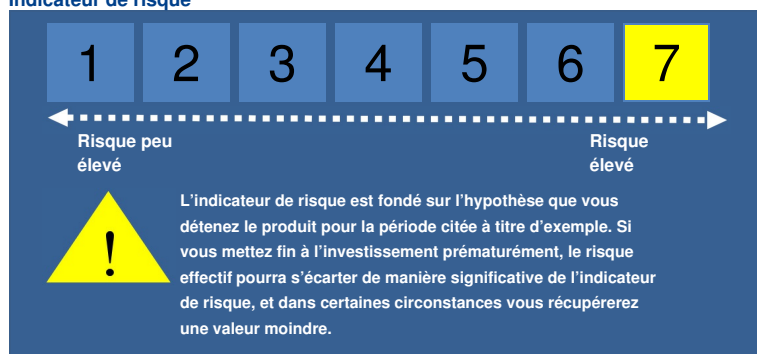
En cas d'événement extraordinaire, l'émetteur aura le droit de résilier le produit avec effet immédiat. Un événement extraordinaire est, par exemple, la suspension de la cotation ou l'interruption du Sous-Jacent, un changement de loi, un événement fiscal ou l'interruption de la possibilité pour l'émetteur de réaliser les opérations de couverture nécessaires. En cas de résiliation, le Montant de Remboursement pourra dans certaines circonstances être significativement inférieur au prix d'achat. Une perte totale de l'investissement est aussi possible. En outre, vous supportez le risque qu'il soit résilié à un moment défavorable pour vous et que vous ne soyez en mesure de réinvestir le Montant de Remboursement qu'à des conditions moins favorables.

### Investisseurs Particuliers – groupe cible

Le produit est destiné à des clients non professionnels qui cherchent une participation amplifiée aux changements de prix et ont un horizon d'investissement à court-terme. Ce produit est destiné aux investisseurs possédant une connaissance et/ou expérience approfondie des produits financiers et qui n'attachent pas d'importance à la protection du capital. L'investisseur pourrait supporter des pertes pouvant aller jusqu'à la perte totale du capital investi.

## 2. Quels sont les risques et que recevrai-je en contrepartie?

### Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque total est une aide à l'évaluation du risque attaché à ce produit comparé à d'autres produits. Il montre à quel niveau s'élève la possibilité que le produit perde de la valeur en raison de l'évolution du marché ou de notre incapacité à vous rembourser.

Nous avons classé le produit dans la catégorie de risque 7 sur une échelle de 1 à 7, où 7 correspond à la classe de risque la plus élevée.

Le risque de pertes potentielles découlant de l'évolution de prix future est classé comme très élevé, et en cas de conditions défavorables du marché, il est extrêmement improbable que notre capacité de vous payer soit affectée.

Ce produit n'inclut pas de protection contre les performances futures du marché, de sorte que vous pouvez perdre totalement ou partiellement le capital investi. Si nous ne sommes pas en mesure de vous payer ce à quoi vous avez droit, vous pourrez perdre tout le capital investi.

### Scénarios de performance

Investissement 10 000 EUR		Période exemple (1 jour calendaire)
Scénario		
Scénario de Stress	Que pourriez-vous recevoir après déduction des frais	7 866,57 EUR
	Rendement en pourcentage (non annualisé)	-21,33%
Scénario défavorable	Que pourriez-vous recevoir après déduction des frais	9 170,97 EUR
	Rendement en pourcentage (non annualisé)	-8,29%
Scénario médian	Que pourriez-vous recevoir après déduction des frais	9 989,62 EUR
	Rendement en pourcentage (non annualisé)	-0,10%
Scénario favorable	Que pourriez-vous recevoir après déduction des frais	10 900,20 EUR
	Rendement en pourcentage (non annualisé)	9,00%

Ce tableau vous montre combien vous pourriez recevoir à la fin de la période exemple dans différents scénarios, avec le postulat que vous investissez 10 000 EUR.

Les scénarios présentés illustrent comment votre investissement peut évoluer. Les chiffres ne sont pas calculés par année, mais pour la période exemple. Les chiffres de cette section et de "4. Quels sont les coûts?" ne sont pas comparables aux chiffres concernant les produits pour lesquels la période de détention recommandée diffère de la période exemple.

Les scénarios présentés correspondent à une estimation de la performance future de votre investissement évaluée à partir de performances passées, et ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous recevez dans les faits dépend de la manière dont évolue le marché et de la période de détention du produit. Le scénario de stress montre ce que vous pouvez recevoir en cas de conditions de marché extrêmes et ne prend pas en compte le cas auquel nous ne pouvons pas être en mesure d'effectuer le paiement.

Tous les frais du produit lui-même sont inclus dans les chiffres indiqués, même s'ils peuvent ne pas inclure tous les coûts que vous payez à votre conseiller ou à votre distributeur. Votre situation fiscale personnelle n'est pas prise en compte dans les chiffres indiqués. Elle peut aussi influencer sur le montant que vous recevrez.

## 3. Que se passe-t-il si Citigroup Global Markets Europe AG n'est pas en mesure de réaliser le paiement?

Vous êtes exposé au risque que l'émetteur ne soit pas en mesure de remplir ses obligations découlant du produit, par exemple, en cas d'insolvabilité (incapacité de payer /endettement excessif) ou de décision administratives de mesures de résolution. En cas de crise de l'émetteur, une telle décision administrative pourra être prise par une autorité de résolution dans le cadre de procédures d'insolvabilité. Ce faisant, l'autorité de résolution peut exercer des compétences d'intervention étendues. Entre autres choses, elle peut réduire les droits de l'investisseur à zéro, résilier le produit ou le convertir en actions de l'émetteur et suspendre les droits de l'investisseur. Concernant le classement général des obligations de l'émetteur en cas de mesures d'intervention de la part de l'autorité de résolution, voir [www.bafin.de](http://www.bafin.de), cherchez le mot clé «Haftungskaskade» (cascade d'obligations). Une perte totale du capital investi est possible. En sa qualité de produit de dette, le produit ne fait l'objet d'aucune garantie d'investissement.

## 4. Quels sont les frais générés?

La diminution du rendement (RIY) indique comment le total des frais à votre charge peut affecter le rendement potentiel de votre investissement. Les frais totaux incluent des frais ponctuels, courants et supplémentaires.

Les montants indiqués ici sont les frais cumulés du produit. Dans les chiffres fournis, ceux-ci supposent que vous investissez 10 000 EUR. Les chiffres sont des estimations et peuvent évoluer dans l'avenir.

### Frais cumulés au fil du temps

Investissement de 10 000 EUR Scénario	Si vous revendez à la fin de la période exemple (1 jour calendaire)
<b>Frais totaux</b>	<b>136,83 EUR</b>
Impact sur le rendement (RIY)	1,38%

La personne qui vous vend ce produit ou vous conseille de l'acquérir peut vous facturer des frais supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous donnera des informations relatives à ces frais et vous montrera comment tous les frais influent sur votre investissement au fil du temps.

### Composition des frais

Ce qui suit ressort du tableau ci-dessous:

- Comment différents types de frais influent sur le rendement de l'investissement que vous pourriez obtenir à la fin de la période exemple;
- qu'est-ce que les différentes catégories de frais incluent.

Ce tableau montre l'impact sur les rendements			
Frais ponctuels	Coûts initiaux	1,28%	Impact des frais inclus dans le prix lorsque vous réalisez votre investissement.
	Frais de sortie	-	Non applicable.
Frais courants	Frais d'opération de portefeuille	-	Non applicable.
	Autres frais courants	0,10250702%	Impact des frais que nous facturons en sus pour la gestion des investissements.

## 5. Combien de temps dois-je détenir l'investissement et puis-je retirer l'argent avant échéance?

### Période de détention recommandée: 1 jour de calendaire (période par exemple)

Il n'est pas possible de faire de recommandation concernant la période de détention. En raison de l'effet de levier, le produit réagit au moindre changement de prix du Sous-Jacent, ce qui entraîne des profits et pertes au cours de périodes de temps imprévisibles. Toute recommandation concernant une période de détention serait une information trompeuse pour les investisseurs spéculatifs. Pour les investisseurs qui achètent le produit à des fins de couverture, la période de détention dépend de l'horizon de couverture de l'investisseur individuel.

En sus d'une vente sur la bourse où est coté le produit ou d'une vente hors marché, vous pouvez exercer le produit en communiquant un avis d'exercice à l'émetteur avant ou à la Date d'Exercice. Vous devez donner instruction à votre banque dépositaire, qui est responsable de l'ordre de transfert du produit respectif. Si vous exercez valablement le Warrant, vous recevrez un Montant de Remboursement, comme décrit plus en détail au "1. De quel type de produit s'agit-il?" Si vous exercez ou vendez le produit avant la fin de la période exemple, alors le montant que vous recevrez pourra être - parfois de manière significative - inférieur au montant que vous auriez autrement reçu.

Marché de Cotation	Euronext Paris	Dernier jour de bourse	Un jour de bourse avant le jour de résiliation en cas de résiliation par l'émetteur.
Plus petite unité négociable	1 produit	Cotation	Cotation en unités

Dans des situations de marché exceptionnelles ou en cas de dysfonctionnements, l'achat ou la vente du produit pourront être provisoirement rendus difficiles ou impossibles.

## 6. Comment puis-je faire une réclamation?

Toutes réclamations au sujet de la personne qui vend ou conseille le présent produit peuvent être adressées directement à cette personne Internet concerné.

Les réclamations concernant le produit ou le comportement de l'émetteur du produit peuvent être adressées par écrit à l'adresse suivante: Citigroup Global Markets Europe AG ; CitiFirst - Warrants & Certificats ; 25 rue Balzac 75008 Paris ou par courriel à l'adresse suivante: warrants.france@citi.com.

## 7. Autres informations pertinentes

Des documents supplémentaires concernant ce produit, et en particulier le prospectus, et tout supplément à celui-ci, incluant des ajouts éventuels et les conditions finales, sont publiés sur le site Internet de l'émetteur (<https://fr.citifirst.com/finalterms/DE000KA6H3Z1>), conformément aux exigences légales, afin d'obtenir des informations exhaustives supplémentaires, en particulier sur la structure et les risques attachés à l'investissement dans ce produit, vous devez lire ces documents.